CHEMINS DE FER.

Bureau de Billets de la Ville.

Coin St-Charles et Canal.

Depot de Passagers,

Tête de l'Avenue Esplanade

TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN.

Départs.	Arrivées.
Express de la Californie No 20. 8 20 p. m.	No 19... 9.00 a. m.
Malle rapide du Texas et du Mexique No 18. 8.30 a. m.	No 17... 6.40 p. m.

Pullman Buffet Drawing Room Sleepers Nos 19 et 20 entre la Nouvelle-Orléans, Los Angeles et San Francisco. Nos 17 et 18 entre la Nouvelle-Orléans, Houston et Galveston; Mile-Orléans et San Antonio; San Antonio et la ville de Mexico.

Weekly Tourist Sleepers quittent la Nlle-Orléans tous les samedis pour San Francisco.

ILLINOIS CENTRAL.

Arrivées et départs en effet le 21 fév. 1897

Chicago et St-Louis Limited.

No 4, départ 9 A. M.
No 3, arrive 6:30 P. M.

Trains solides, vestibule, éclairés au gaz avec chars Pullman entre Nouvelle Orléans, Memphis, St-Louis et Chicago.

Louisville & Cincinnati Limited.

No 4, départ 9 A. M.
No 3, arrive 6:30 P. M.

Chars dortoirs Pullman, et chars avec chaises à bascule, entre Nouvelle Orléans, Memphis, Louisville et Cincinnati.

Chicago et St-Louis Fast Mail.

No 2, départ, 6 30 P.M.
No 1, arrive 8:20 A. M.

Service direct de chars dortoirs à Water Valley Holly Springs, Jackson, Tenn., Cairo, St-Louis et Chicago.

Louisville & Cincinnati,

No 2, départ 6:30 P. M.
No 1, arrive 8:20 A. M.

Trains solides, avec chars dortoirs Pullman, directs à Memphis, Louisville et Cincinnati, sans changement.

Local Mail and Expres.

Pour St Louis et les stations intermédiaires.

No 24, départ 6:55 A. M.
No 23, arrive 9:00 P. M.

Tous les Trains quotidiens.

YAZOO AND Mississippi Valley R. R. CO

Heure d'arrivées et de départs prenant effet à partir du 21 fév. 1897.

Memphis Express charsdortoirs de la N. O. à Vicksburg, Memphis et Kansas City	Départs.	Arrivées.
	4.20 p. m.	10:25 a. m
Local Day Express pour Yokshurg, Natchez et les stations intermédiaires	8:05 a. m.	5:30 p. m
Baton Rouge Accommodation s'arrête à toutes les stations	4:30 p. m.	9.40 a. m

Tous les Trains Quotidiens.

Le Bureau des Billets, coin des rues St-Charles et Commune.

WM MURRAY, Div. Pass. Agt.
W. A. KELLOND, Asst. Gen. Pass. Agt.
21 mai—

QUEEN & CRESCENT ROUTE

NEW ORLEANS & NORTH EASTERN R.R.
ALABAMA & VICKSBURG RY.
VICKSBURG, SHREVEPORT & PACIFIC R'Y

Ligne la plus courte de 90 milles entre Nouvelle-Orléans et Cincinnati.

Trains Elégants-Vestibules Eclairés au Gaz.

	No 2 Limited	No 4 Fast Ma.
Part de la N.-Orléans	7.10 p.m.	8 40 a.m
Arrive à Meridian	1.00 a.m.	4.15 p.m
Part de Meridian	1.10 a.m.	5.30 a.m
Arrive à Birmingham	5.35 a.m.	1.45 a.m
Arrive à Chattanooga	9.30 a.m.	7.10 p.m
Arrive à Lexington	4.40 p.m.	4.25 a.m
Arrive à Cincinnati	7.10 p.m.	7.15 a.m

Seulement 24 heures à Cincinnati avec des chars dortoirs Pullman sans changement, laissant la Nlle-Orléans tous les jours à 7:10 P. M.

Chars-dortoirs sans changement à New-York laissant la Nlle-Orléans tous les jours à 7:10 P. M. via Roanoke, Vio, et Washington, D. C. seulement 41 heures à New-York.

Bureau des Billets du Q. & C. 34 rue St-Charles.

R. H. GARRATT, Ass't Gen. Pass. Agent. 1er jan—1an
A. F. BARNETT, G. P. A.

Chemin de fer Louisville & Nashville.

ANCIEN ET SUR.

EXPRESS LIMITÉ CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN.

Pour Montgomery, Birmingham Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTE SANS CHANGEMENT.

No.	Arrivée	No.	Départs
32 Ex. Rapid	7.40 a.m	6 Mai. Rap.	7.10 a.m.
7 Acco. côte, dimanche exceptés	9:02 a.m	4 Exp. Rap.	9.45 a.m.
9 Accom côte.	8:25 am	8 Acco. côte, dimanche exceptés	3:15 p.m.
11 Exc. dim. et mercredi	9:30 pm	10 Accom. côte.	4:30 pm.
1 Ligne rapide	6:50 pm	12 Exc. dim. et mercredi	7:55a.m
5 Lim	8;30 pm	2 Exp. Lim.	7:50 p.m

Bureau pour la vente des billets, coin St Charles et Commune. Bureau de billets de gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibules limité de la Nouvelle-Orléans à New-York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplémentaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché et des repas sont servis en route.

JOHN KILKENY, Div. Pass. Agen
O. P. ATMORE, G. P. A., Louisville, Ky
2 mars—27 31 dec

AU PUBLIC.

Succursale du Sun Mutual Insurance Company,

No 322 rue Royale, N. O.

Nous désirons appeler l'attention des personnes qui désirent se mettre à l'abri des désastres causés par l'incendie, en les engageant à se procurer des Polices d'Assurances; la promptitude, l'équité et la libéralité, avec lesquels le règlement de nos pertes s'est toujours effectué, aussi bien que la position financière de la Compagnie que nous avons l'honneur de représenter sont des avantages sérieux pour ceux qui recherchent des garanties inattaquables, et qui désirent en même temps contenir une institution du pays.

J. WALLACE JOHNSON, Gérant.

CHS LAUDUMIEY,
CHS. D. FOUCHER,
OCTAVE LABARRE.
26 mars—1m

UNE NOUVELLE ASSOCIATION.

JOHN TRISCONI, EUG P. VALLEE
J. MATHON, JR.

En r. P. Vallée et I. Mathon, Jr, entreprise avec J. L. Byrne Co.

JOHN TRISCONI & CO.,

MARCHANDS COMMISSIONNAIRES.
Beurre Fromage Poisson d'eau salée, &c. &c
No 123 RUE FOYDRAS,
Entre Tchoupitoulas, Gondole et Magazine.
Téléphone 849. 14 mars—1 an—Dim

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Beaucoup de valeur dans le Troisième District.

Wm. Matz et als vs W. J. Matz et als,

No 52,060 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureau No 723 (ancien 155) rue Commune, MERCREDI, 28 avril 1897, à midi, il sera vendu à la **Bourse des Propriétés foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre les rues Carondelet et St-Charles**, en face de l'Hôtel St-Charles, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 19 mars 1897 et signé le 25 mars 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés de valeur ci-dessous décrites à savoir:

1° Un certain lot de terre, situé dans le 3me district de cette ville, désigné par le No un dans l'îlet compris entre les rues Marigny, Mandeville, Royale et Dauphine, d'après le plan de E. Surgi, ingénieur, le 3 juin 1847, déposé dans l'étude de Félix Percy, ancien notaire, et cette ville mesurant en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces 5 1/2 lignes de face à la rue Marigny, sur 80 pieds de profondeur, et formant l'encoignure des rues Marigny et Dauphine, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages avec magasin au rez-de-chaussée, et l'étage supérieur arrangé pour résidence, grande véranda, bâtisses à deux étages dans le fond, ayant quatre chambres, lieux d'aisances, citerne, etc.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le 3me District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Marigny, Mandeville, Dauphine et Royale et désigné par le No 3 d'après un plan de L. Surgi, ingénieur, le 3 juin 1847 déposé dans l'étude de Félix Percy, ancien notaire de cette ville, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 1/2 lignes de face à la rue Marigny sur 80 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en une bâtisse double à un étage avec magasin au rez-de-chaussée, quatre chambres en haut, six chambres, lieux d'aisance, etc. Connue par le No municipal 2312 rue Dauphine.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3e District de cette ville, désigné par le No 6 sur un plan fait par N. Richeux, voyer, le 27 janvier 1837, déposé dans le Bureau de Greaud, anciennement notaire de cette ville, borné par les avenues St Roch et Lafayette et la rue Royale et Dauphine, mesurant 32 pieds de face sur l'avenue St Roch par 74 pieds de profondeur. Les améliorations consistent en une bâtisse double avec mansarde ayant 8 chambres, lieux d'aisance, citerne, etc., connue par le No municipal 725 avenue St-Roch.

7° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3e district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Dauphine, Mandeville et Bourgogne, formant l'encoignure des rues Marigny et Dauphine mesurant 34 pieds de face à la rue Marigny par 69 pieds 5 pouces et 5 lignes de profondeur et de face à la rue Dauphine.

Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage avec mansarde contenant six chambres, bâtisse dans le fond ayant deux chambres, lieux d'aisance, etc.

Termes et conditions—Un tiers en plus comptant au gré des acquéreurs, la balance, s'il y en a a un crédit de un et deux ans en billets des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; les acquéreurs devront faire assurer la propriété et transférer la police aux porteurs des billets; les actes de vente devront contenir toutes les clauses usuelles, honoraires d'avocat en cas de poursuites, etc. Les acquéreurs devront faire un dépôt de 10 pour cent du prix de leur enchère avec les encanteurs pour libérer la vente; les taxes de l'année 1897 sont assumées par les acquéreurs en sus du prix de la vente.

Actes de vente pardevant Jno R. Légier, notaire, aux frais des acquéreurs.

18 mars—18 24 31—avril 7 14 21

A. W. MOFFETT.

Encaisseur BASSIN et TOULOUSE,

A la tête du vieux Bassin, Nlle-Orléans, Lne.

—NÉGOCIANT—

En bois de chêne, noyer, peuplier, pin blanc, pin jaune et cypres.

—AUSSI—

Planches pour planchers et plafonds, voliges, Etc., etc.

J'ai constamment en main le stock le plus grand et le plus varié de chêne et de noyer dans l'état, que je suis prêt à couper en matériel de wagon, tel que brancards pour wagons, poteaux, rails, etc.

1er mars—1 an.

AVIS AUX CREANCIERS.

Interdiction de Mme Nicholas Miranda.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 51,772 —Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Francisco H. Miranda, curateur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

11 avr—11 15 20

S. Hernsheim versus Independent Cotton Oil Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 48,974—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte de recettes et de débours, présenté par E. Steinhardt, receveur de la Independent Cotton Oil Company Limited, pour le mois de mars 1897, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

11 av—11 16 20

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. — No 52,860. Division D—J. Henry Warner versus Créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de J. Henry Warner soit convoquée et tenue pardevant H. L. Lonsle, Jr, notaire, en son bureau No 309 rue du Camp, en cette ville, commençant le LUNDI, 26me jour d'avril 1897, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application de dit pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres matières qui pourront être portées devant eux, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues; et que M. Murphy, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 23 mars 1897.

[Signé] N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

24 mars—24—avril 14 22

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 52,070 — Division D—Erasmus J. Shepherd vs ses créanciers.—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de Erasmus J Shepherd, insolvable dans cette affaire soit convoquée et tenue pardevant Charle Rosen, notaire public, en son bureau, No 606 Place Commerciale, en cette ville, commençant LUNDI, le 26me jour d'avril 1897, à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur, et fixer le temps, les termes et les conditions d'après lesquelles la propriété et l'actif de l'insolvable dans cette affaire seront vendus.

Nouvelle Orléans, 22 mars 1897.

Signé: N. H RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

24 mars—24—av 9 23

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 53,006—Division A. — Ordre de Cour— J. P. Carroll vs ses créanciers—Qu'une pétition soit enregistrée, et qu'une réunion des créanciers de Jeremiah P. Carroll soit convoquée pardevant Sidney L. Heilenman, notaire public, Bâtisse Branch, coin Carondelet et Commune, en cette ville, LUNDI, le 19me jour d'avril 1897, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et voter sur son application pour un répit et que dans l'intervalle toutes les procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit Jeremiah P. Carroll soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, Lne, le 5 avril 1897.

Signé: T. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier

9 avril—9 14 19

Arthur Hegestan vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,148—Division D. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. Henry Sauton, syndic créancier de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier.

15 avril—15 19 24

Succession de James Washington.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 53,090.—Division D—Attendu que Emily Braxton, veuve de James Washington, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James Washington, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

14 avril—14 18 23

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 49,730—Edward Conery, Jr. vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de Edward Conery, Jr. insolvable en cette affaire soit convoquée et tenue pardevant James J Woulfe, notaire public, à son bureau, No 623 rue Gravier, en cette ville, le LUNDI, 3 mai 1897, commençant à 11 heures A. M., dans le but et pour fixer les termes et conditions de la vente de la propriété insolvable mentionnée en cette affaire et de plus pour délibérer et aviser sur la question de la substitution d'une hypothèque spéciale en place des hypothèques mineures enregistrées au Bureau des Hypothèques de cette paroisse contre l'insolvable en cette affaire et l'assumation de la dite hypothèque spéciale par l'acquéreur de la propriété réelle devant être spécialement hypothéquée comme ci dessus.

Nouvelle Orléans, 24 mars 1897.

Signé: N. H. RIGHTOR Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

26 mars—26—avril 10 25

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 52,936—Division C—James J. O'Rourke, Jr., vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la vente des biens du pétitionnaire James J. O'Rourke Jr., insolvable dans cette affaire, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant H Rosen, notaire public, en son bureau, No 7, 8 rue Union, en cette ville, commençant le LUNDI, 3me jour de mai 1897, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic, et voter sur toutes autres matières qui pourraient être portées devant eux, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens dudit pétitionnaire soient suspendues et que Victor Leovy Esq. avocat, soit appointé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire, et que l'inventaire des biens et passif de l'insolvable soit fait par Rosen, notaire; et que E. Bauc et E. P. Andrée soient appointés et assermentés comme estimateurs pour évaluer la propriété devant être inventoriée suivant la loi.

Nouvelle-Orléans, 29 mars 1897.

[Signé]: F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

30 mars—30—avril 15 29

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans —No 52,865 — Division E—Fidel Aragon vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Fidel Aragon soit convoquée pardevant Emile J. Barnet, notaire public, à son Bureau No 323 rue Bourbonne, en cette ville, commençant le MARDI, 27me jour d'avril 1897, à 11 heures A M. dans le but de considérer et déterminer sur l'application dudit pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens de dit pétitionnaire soient suspendues, et que P. M Miner, avocat, soit appointé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle Orléans, 24 mars 1897.

[Signé] GEO. H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

27mars—27—avril 12 27

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 52,976—Division A—Ordre de Cour— Vve Berta Berger vs ses créanciers—Qu'une réunion des créanciers de la pétitionnaire, Berta Berger, veuve de Joseph Berger, décédé, soit convoquée et tenue pardevant Robert J. Maloney, notaire public, à son bureau No 137 rue Carondelet en cette ville, commençant mercredi 5 mai 1897, dans le but de considérer et de déterminer sur l'application de la pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres affaires qui peuvent leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens de la dite pétitionnaire soient suspendues, et que W. C. Dufour, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 1er avr 1897.

Signé: T. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

9 avril—9 16 17 24—5 mai

AVIS AUX CREANCIERS.

Métropolitan Bank vs Anrosé-Mendelson Company Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 45,855—Division C —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par E. Blanc, commissaire liquidateur de la Anrosé-Mendelson Company Ltd, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

16 avril—16 20 25

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, No 52,945—Alphonse W. Miller vs son créancier—Ordre de Cour—Qu'une pétition soit enregistrée, avec les tableaux attachés, et ordonnée, et que des créanciers du pétitionnaire, Alphonse W. Miller, soient notifiés à se réunir au bureau de cet greffier W. K. Horn notaire public en cette ville de la Nouvelle Orléans, à 11 heures A. M., le LUNDI, troisième jour de mai 1897, pour voter sur la requête pour un répit, ainsi qu'il est établi dans la pétition, et sur telles autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures contre les biens et la personne du dit Alphonse W Miller soient suspendues jusqu'au règlement final de la dite affaire. Que A. H. Browne, Esq., avocat, soit appointé pour représenter les créanciers absents du dit Alphonse W. Miller.

Fait et signé en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 30me jour de mars 1897.

Signé: N. H RIGHTOR. Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

31mars—31 av 14 7 14 21 29

In Re Liquidation de la Lacoste-Knobel Manufacturing Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 44,355—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par les liquidateurs de la Lacoste-Knobel Manufacturing Company Limited, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier.

8 avril 8 12 17

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de William Brand.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,733—Division E—Avis est par le présent donné, aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Louisa Brand, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier.

16 avril—16 20 25

Succession de G. A. Loeschen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 50,937—Division A. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Elizabeth Loeschen, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

16 avril—16 20 25

Succession de Giuseppe Terranova et Francesca Fiorito, son épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 51,668—Division C —Attendu que Léon Cattito a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Giuseppe Terranova et Francesca Fiorito, son épouse décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier.

10 avril—10 14 19

Succession de Madelina Maier, femme de Maurice Picheloup.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,991—Division E—Attendu que Catherine Maier a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Madelina Maier, femme de Maurice Picheloup, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

10 avril—10 14 19

Succession de Amanda de Hauspauenn, veuve de Edward E. Bermudez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 52,568—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Chas. F. Claiborne, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

13 av.—12 17 22

Succession de Mme Harriet Hunt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 53,042—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Jacob Lebermuth, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier.

9 avril—9 13 18

Succession de Peter Plaswirth.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 50,357—Division E —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Anna L. Plaswirth, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier.

13 avril—13 17 22

Succession de Michael J. Walsh.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 52,206—Division D—Attendu que William Joseph Barrett a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Michael J. Walsh, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier.

13 avril—13 17 22

Succession de Louis A. Konig.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,441—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John W. Dwyer, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

13 avril—13 17 22

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B—No 53,707.

SUCCESSION DE

Vve Charles Trouilly

Marchandises supérieures

—DE—

MANUFACTURE FRANÇAISE,

—PAR—

E. CURTIS, encanteur, bureau 56 et 56 rue Baronne, le

LUNDI, 26 AVRIL, à 11 A. M.,

—AU—

No 216 RUE Bourbon,

PRES DOUANE.

EN VERTU d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, l'Hon Fred D. King, juge, daté 10 avril 1897, à moi adressé, je procéderai à la vente aux date et lieu mentionnés ci-dessus de la propriété mobilière suivante:

Ornements élégants en biscuit français, Pâte tendre, Sèvres, Dresdes, Saxe, bijouterie, jais, bacarat, cristaux, lorgnettes d'opéra, superbes éventails, marchandises en vrais coquillages, corsets, cheveux, etc.

Aussi toutes les installations du magasin consistant en étagères, etc.

Conditions, comptant avant livraison.

E. CURTIS, Encanteur.

12 avril—12 16 26

PAR JACOB A. REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE

PROPRIETE

Augmentant en valeur et non améliorée dans le Premier District

Chance pour un spéculateur ou placement.

In re. Vente de liquidation du Masonic Temple Building Association, en liquidation.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 52,201.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau No 812 rue Carondelet—JEUDI, 22 avril 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 rue Commune, en vertu d'un jugement ou décret par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et rendu le 17 mars 1897 par moi, Jacob A. Reinach, encanteur, adressé dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci après décrite à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, avec les bâtisses et améliorations y appartenant, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet No 203, borné par les rues Commune, Franklin, Bienville et Gravier; le dit lot ou portion de terre formant l'encoignure des rues Commune et Franklin et mesurant, en mesure américaine, 71 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Commune, 61 pieds 10 pouces et 3 lignes de face à la rue Franklin, 71 pieds 11 pouces et 4 lignes sur la ligne du côté vers la rue Bienville, et 61 pieds 2 pouces et 6 lignes sur une ligne courant de la rue Franklin vers la rue Bienville, le tout plus ou moins, conformément à un arpentage fait par Edgar Pilié, arpenteur, daté le 18 mars 1891, et déposé dans l'étude de Edgar Grima, notaire public de cette ville, le 22 mars 1881.

Conditions—Comptant: 20 pour cent de dépôt requis pour l'enchère; les taxes de l'année 1897 devront être assumées par les acquéreurs.

Acte de vente sur frais de l'acquéreur pardevant Benjamin Ory, notaire public.

23 mars—31 26—avril 1 15 28 à date

PAR E. A. CARRERE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

12 actions du stock de la compagnie du chemin de fer de la rue St-Charles.

Mercredi, 21 avril 1897, à midi.

Succession de Mme Julia A. Black, veuve de Darius W. Lloyd. No 52,661—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR E. A. CARRERE, succ. leur—Bureau No 806 rue Perdido.—MERCREDI, 21 avril 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, 717 rue Commune entre les rues Carondelet et St-Charles. En vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu et signé le 1er avril 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante sera vendue à l'enchère publique au comptant:

Le Certifié at No 6763 pour 2 actions et le Certifiest No 4572 pour 10 actions du stock dans la Compagnie du chemin de fer de la rue St Charles.

Conditions: comptant avant livraison.

11 avril—11 14 17 21

PAR AUG. HUARD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Reuben Fortier.

Jument, Poulain, Fusil, Jumper, etc.

PAR AUG. HUARD, encanteur, bureau No 721 rue Commune—Il sera vendu à l'enchère publique, LUNDI le 19 avril 1897, à 11 heures du matin, sur les lieux No 1318 rue St-Claude, pièce de l'arrêtage de l'Esplanade, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon George H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, No 53,647, du dossier de la susdite cour, daté et signé le 7 avril 1897.

Les effets mobiliers appartenant à la dite succession d'après l'inventaire enregistré.

Conditions Comptant.

8 avril—8 14 19

LIBRAIRIE FRANÇAISE

IMPRIMERIE et CABINET DE LECTURE

L. DERMIGNY,

126 West 25th St. N. Y.

Seul Agent et Dépositaire du *Petit Journal* et des journaux français.

Réunions et Livres de fonds prix de Paris.

Nouveautés, Publications diverses, Parchemins romains, Gravures, Musique, Chansons, etc.

Editeur du *Guide de Poche* franco-américain illustré des Etats-Unis contenant tous les renseignements intéressant les Français aux Etats-Unis, les cartes des Etats-Unis, du Mexique et des Antilles, des villes de New-York, Nouvelle-Orléans, San Francisco, des cables du monde entier et un annuaire de 6500 adresses de Français aux Etats-Unis, notamment ceux de la Nouvelle-Orléans.

Prix: broché, 50 cents; relié 50 cents.

9 fev—

Pour paraître le 20 décembre:

GUIDE DE POCHE

franco-américain des Etats-Unis pour 1897 contenant un calendrier français pour 1897; la carte des Etats-Unis et celles des principales villes du pays, des cables du monde entier, etc. Tous les renseignements techniques et utiles sur la ville de New York, et certaines villes de l'intérieur et du Canada. Un vocabulaire complet du voyageur en français, anglais, allemand. "L'Annuaire des français aux Etats-Unis," de nombreuses illustrations. En un mot tout ce qui peut être intéressant aux voyageurs comme aux résidents de langue française dans l'Amérique du Nord. La presse américaine, française et belge a fait de grands éloges du guide de 1896, ainsi donc qu'elle n'a encelle encore l'Edition de 1897, qui sera beaucoup plus complète. Prix, 50 cents franco. S'adresser pour souscrire au guide, ou pour y faire insérer des annonces à L. Dermigny, éditeur, 126 W. 25th Str. New York qui enverra une circulaire détaillée sur demande affranchie

A. ROY, Agent

—DU—

DIEBOLD SAFE & LOCK CO.,

719 RUE COMMUNE.

Coffres-forts démontés, échangés et réparés.
21 fév—dim—1 an

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 27 AVRIL.

VENTE EN PARTAGE

No 818 rue N. Galvez

Nos 1120 et 1122 rue Villeré.

PAR LOUIS A RICHARDS & Cie.—Louis A. Richards, Encanteur, bureau No 629 rue Commune,—Le MARDI, 27 avril 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un jugement en partage rendu et signé le 1er février 1897, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire intitulée Athalie Marie Joséphine LeBlanc vs Joseph L. LeBlanc et als, No 51,522 du dossier de la susdite cour, et d'un ordre rendu dans la dite affaire le 10 mars 1897, hom